

MAIRIE DE GABIAN
Département de l'Hérault

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le huit février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. - LABROUSSE M. - LAVIT F. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absent : SOULIE C.

Procurations : GALZY Isabelle à FOREZ Daniel / GROUSSET Emilie à BOUTES Francis

Secrétaire de séance : LOPEZ Chantal

05/2022 - Projet de pylône sur la commune de Gabian

Annule et remplace la délibération du 15 décembre 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil la demande de Phoenix France ainsi que la convention en vue des infrastructures sur l'installation d'une antenne pylône, relais de télécoms.

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

1 voix contre / 2 abstentions / 10 pour

ACCEPTE la demande de Phoenix France

VALIDE le montant de la redevance annuelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire
BOUTES Francis


